

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 9

Artikel: Poignée d'histoires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

poussée, pressée, M^{me} Bercier échoua sur le bord du trottoir, juste au détour de la rue par où venait un régiment.

Il arrivait, tournait à l'angle du boulevard, sapeurs en tête suivis des tambours et des clairons. Derrière eux la musique jouait une marche triomphale. Les notes vibrantes s'en volaient, retentissaient entre les maisons qui les renvoient sonores.

Venaient ensuite les officiers à cheval, le sabre au clair, puis la troupe au pas cadencé.

Fiers des admirations populaires, les hommes marchaient tête haute, martelant le pavé sonore, et la pauvre femme les regardait, sans un mot, les yeux agrandis, hagards.

Tous ses souvenirs, toutes ses désespoirs, à la fois lui revenaient. Ses sanglots l'étoffraient.

Des soldats ! C'était la première fois qu'elle en revoyait depuis si longtemps. Comme eux, son mari et son fils marchaient autrefois dans un remous de fanfare griseante, et, à voir le régiment se dérouler ainsi comme un large fleuve qui coule interminablement, une hallucination la prit.

— Peut-être étaient-ils là ? Peut-être allait-elle les revoir ?

Haletante, elle regardait un à un les hommes défilé.

Soudain apparut le drapeau, droit, fier, orgueilleux. La draperie de soie lourde, frangée d'or, aux couleurs éclatantes, se ployait sous le vent, claquait, s'enflait et retombait en bruissant sourdement. On apercevait en éclairs les noms des batailles écrits dans ses plis.

Rien ! presque rien, cela, un chiffon de radieuses couleurs, un froissement d'étoffes, un rayon de lumière. Pourtant ce rien était la Patrie, la gloire d'autrefois, un rêve d'avvenir.

La foule se taisait, les hommes saluaient.

Alors M^{me} Bercier, les yeux brillants, la poitrine convulsa d'un râle, tout entière tendue vers l'apparition, leva la main, et d'un grand geste se signa, comme font les femmes pour saluer l'ostensoir d'or qui passe rayonnant aux jours des processions... puis poussant un gémissement, elle battit l'air des bras, et tomba.

Comme les siens, elle donnait au drapeau son dernier regard, sa suprême pensée.

Henri BARAUME.

vêtements. Elle invoque l'image de son fils à elle, son beau petit Luc, si châudemment vêtu, si tendrement préservé du froid rigoureux qui sévit depuis quelques jours ; et aussitôt elle conçoit la charitable pensée d'envoyer, à ce petit inconnu, l'un des manneaux de son fils.

— Le charmant enfant !... Comment s'appelle-t-il ?... Que font ses parents ? interrogea-t-elle à mi-voix en s'adressant à M^{me} C....

Celle-ci répond bienveillante :

— C'est un nommé Lenorc^y, dont les parents très honnêtes sont particulièrement éprouvés depuis quelque temps. Le père est malade, la mère épuisée de veilles et de fatigues ; les pauvres gens sont absolument sans ressource et paraissent bien dignes d'intérêt cependant. Ce sont d'anciens commerçants, le père avait un joli magasin de bijouterie, rue de la Paix, je crois !

— Evidemment ce petit bougon a encore sa mère, cela se devine à la propét^e de son pauvre vêtement, à sa chevelure soignée ; il n'y a que le cœur et la main

Poignée d'histoires

Crésus modernes.

L'ouverture du testament de M. Marshall Field, montre que, sans la mort de ce « Roi » des chemins de fer, M. John D. Rockefeller se serait bientôt vu disputer son titre de « Roi de l'argent ». M. Field, d'après les détails que nous possédons maintenant sur sa fortune, était en passe de devenir l'homme le plus riche du monde.

C'est bien un milliard et demi d'argent qu'il laisse à ses héritiers, au lieu des pauvres petits 750 millions qu'indiquaient les premières dépêches. Il faut ajouter à cette énorme somme la valeur des biens immobiliers. Or, à ne parler que des propriétés que M. Field possédait à Chicago, il s'agit d'un surplus de 375 millions

Ce « Roi » eut des débuts fort modestes. Il fonda dans une ville du Far-West un petit magasin de mercerie qui devenait rapidement un magasin de Nouveautés. Des succursales étaient établies bientôt dans les villes voisines.

Dès lors, la fortune ne réservait plus que des sourires à l'ancien « calicot » qui, rapidement devenait l'un des plus riches capitalistes du Nouveau-Monde.

Le parapluie du député.

M. Delarue, député de l'Allier, qui vient de mourir, a laissé à la ville de Gannat la majeure partie de sa fortune : 800,000 fr. A tous ses parents, d'ailleurs assez éloignés, M. Delarue a également légué diverses sommes : seule, une de ses cousines, avec laquelle il n'était pas en relations bien cordiales, a été oubliée.

La bonne dame n'a pas été satisfaite du procédé et elle l'a montré. Ces jours derniers, retrouvant chez elle un vieux parapluie qui avait jadis appartenu à son cousin, elle l'a expédié en port dû à la municipalité de Gannat, estimant que la ville serait trop heureuse de recueillir une pareille relique !

La municipalité a fait preuve d'intelligence en acceptant l'envoi et en payant le port. Dame, quand on hérite de 800,000 francs, on peut bien débourser 0 fr. 85 ! Le parapluie figurera parmi il, en bonne place dans le futur musée Delarue que la ville de Gannat va faire édifier.

d'une mère, capables d'atténuer ainsi la pauvreté.

Elle fit un pas vers l'enfant. Celui-ci, comprenant que l'on parlait de lui, s'était levé, gardant inconsciemment une attitude fière, bien qu'il fût légèrement intimidé.

— Comment vous appelez-vous, mon petit ?... lui demanda-t-elle avec bonté.

— Gauthier Lenorc^y.

— Vous avez vos parents ?

— Oui, madame.

— Que font-ils ?...

— Papa est bijoutier, il a été bien malade, il l'est encore, et maman m'attend, dit-il vivement, tournant un regard inquiet vers le guichet derrière lequel se tient la directrice.

— Vous permettez, monsieur ? demande celle-ci au banquier en faisant signe à l'enfant d'approcher.

— Assurément ! faites donc, je vous en prie.

Gauthier leva ses grands yeux sérieux et remercia d'un joli sourire.

(A suivre.)

Le bon beurre

Le curé de Saint-Pétasson, en Sologne, s'assis dans sa cuisine, en face d'une tasse de chocolat fumant et parfumé.

Sa cuisinière venait de prendre livraison d'une belle motte de beurre bien frais, fleurant bon la noisette, et l'avait placée avec sa feuille de vigne dans un beurrer bien blanc, tout près de la tasse de chocolat, et tandis qu'elle déposait sur le coin de la table le prix de la motte de beurre, d'une douzaine d'œufs et d'un poulet bien gras, le curé beurrerait consciencieusement une large tranche de pain et félicitait la petite Mélodie, la fille du fermier de l'Orme-Rond, de la bonne qualité des produits qu'elle lui apportait toutes les semaines.

Tout en mordant à belles dents dans sa tartine beurrée, bien imbibée de chocolat, le curé disait :

— Ma fille, ton beurre est tout simplement exquis ! mais ce qui est vraiment admirable, ce sont les jolis dessins qu'on y voit dessus. C'est ratissé de main de maître. On dirait les allées du château de la Morinière.

Et comme la petite Mélodie, toute fière, se rengegeait, le curé reprit :

— Est-ce toi, par hasard, qui fais ces jolis dessins-là ?

— Ben, M'sieu le curé, d'aucunes foés c'est moé, d'aucunes foés c'est maman.

— Ah ! Eh bien, dis-moi, ce n'est certainement pas avec un couteau ; mais avec quoi donc faites-vous ce joli travail ?

— Ah ! c'est pas ben malaisé, allez, M'sieu l'curé, j'saisais ça avec nou'l peigne...

DA COSTA.

La grosse caisse du 43^e allemand

Les sujets d'étonnement ne font défaut pas aux voyageurs qui, parcourant l'Allemagne, se trouvent sur le passage des troupes réputés les plus correctes du monde entier.

Parmi les singularités les plus remarquées, figure en première ligne la grosse caisse du 43^e d'infanterie (Koenigsberg)

Loin de gêner la vue et d'encombrer l'abdomen de l'artiste, chargé d'en tirer les sons mélodieux que l'on connaît, cet instrument repose mollement sur une petite charrette trainée par un molosse d'une tenue irréprochable et d'un dressage parfait.

Si d'aventure, un curieux s'enquiert des raisons pour lesquelles ce régiment se distingue ainsi des autres, quelque personne bien renseignée s'empresse de lui rapporter que ce privilège a été conféré au 43^e après la campagne de 1866, parce qu'à la bataille de Konigrac^e il avait conquise une grosse caisse autrichienne attelée d'un chien.

Et le personnage bien informé dit vrai, car il existe un rescrit signé du roi Guillaume 1^{er} conférant au 43^e l'autorisation d'emmenier sa grosse caisse en pareil équipage aux exercices, aux manœuvres et généralement dans toutes les circonstances autres que les revue et l'empereur.

Complets en papier

Nos pères avaient coutume de désigner un homme en déconfiture en disant symboliquement : « Il s'habille de papier gris. » Le symbole est devenu une réalité. Une importante maison de Chicago fabrique des vêtements en papier, et elle réalise, de fort beaux bénéfices.

Ces costumes ont été trouvés si légers, si souples et si commodes, que l'emploi s'en est généralisé dans les hôpitaux. Le papier qui sert à la confection de ces chemises, pantalons et vestons, est fait à la cuve, finement froncé,

superposé par feuilles et cousu ; il est ourlé légèrement avec de la laine, et on le munit de boutons et d'attachments. La matière offre une grande solidité, beaucoup de souplesse, et ne gène en rien les mouvements. Le papier n'étant pas collé, les fonctions de la peau s'effectuent normalement. La matière première employée à la fabrication de ce papier pour tailleur est l'écorce de mûrier papyrisère.

Le langage des signes

Dispersés sur tout le territoire des Etats-Unis, les Peaux-Rouges emploient un langage tout à fait différent, selon qu'ils habitent la Floride, le Texas, la Caroline ou encore le territoire Indien, à l'ouest du Missouri et de l'Arkansas. Aussi, pour se comprendre entre elles, les tribus ont recours au langage des signes, — langages qu'elles ont poussé à un degré incroyable de perfection.

C'est surtout au moyen de la couverture dont ils s'enveloppent ou dont ils couvrent leurs chevaux que les Indiens peuvent faire des signaux à longue distance.

Les signaux faits au moyen de la fumée jouent chez eux un rôle important. Ils emploient aussi lorsqu'ils se trouvent au fond d'une vallée et pour prévenir une autre tribu, des flèches enveloppées d'étoiles et trempées dans une matière résineuse, qu'ils lancent ainsi à une très grande hauteur, après y avoir mis le feu.

Les Peaux-Rouges, comme les sourds-muets pour remplacer la parole, se servent de leurs doigts. La bravoure s'indique en fermant le poing droit et en le placant contre la poitrine. Le premier doigt de chaque main incliné vers la terre, la paume tournée vers le corps, signifie la mort. Le signe de maladie s'explique en ouvrant les doigts de la main droite, la paume de la main tournée en dehors. L'amitié s'indique par l'enlacement des premiers doigts de chaque main. Le soleil est représenté par un cercle formé par le pouce et l'index de chacune des mains.

Certains Indiens imitent la pluie en secouant leurs doigts, dirigés vers la terre et éloignés les uns des autres, comme pour faire tomber des gouttes.

Petites recettes

Parfum à la sève de pin. — C'est pour donner dans les appartements l'odeur balsamique et réellement suave des pins. Si nous en croyons la publication « Der Tekniker », on obtient un excellent résultat en mélangeant, à 90 parties de la meilleure huile de pin blanc, 4 d'essence de bergamote, puis autant d'essence de limon et 1 de teinture de vanille. On fait dissoudre le tout dans 1000 d'alcool à 95°.

Les glands aux poules. — Les glands recueillis en automne, torréfiés au four, moulus en farine et incorporés par petites quantités à la pâtée, sont une excellente nourriture pour les poules.

Vers-blancs aux truites. — On dit que les truites ont une prédilection particulière pour les vers-blancs et qu'elles se trouvent très bien de cette nourriture, soit pour le développement de leur taille, soit pour favoriser la fraie. Voilà donc un insecte bien malaisant qui peut servir à quelque chose.

La peinture des surfaces en ciment. — Les surfaces en ciment et tous les ou-

vragés en ciment qu'on veut peindre doivent auparavant sécher une année. En outre, on se trouve très bien de les recouvrir de trois couches de verre soinble ; on en étend d'abord deux, puis on lave à l'eau et on applique la troisième.

Les salsifis composent un mot délicieux employés de différentes manières. Parlons aujourd'hui des *salsifis frits*. Après avoir rassis les racines, faites-les cuire à l'eau bouillante et salée, à laquelle on peut ajouter quelques gouttes de vinaigre. Baignez les ensuite dans une pâte à frire et faites cuire dans la graisse très chaude. Retirez, servez chaud et saupoudrez de sel.

Les scorsonères s'apprêtent de la même façon et s'emploient, comme les salsifis, dans divers ragouts.

Gâteau de châtaignes. — Faites bouillir un litre de belles châtaignes bien saines que vous épulchez avec soin, pendant qu'elles tremperont dans l'eau bouillante, et que vous mettez dans un mortier. Vous pillez les châtaignes ainsi épulchées et vous en faites une pâte qu'il faut battre longtemps avec, de temps à autre, une addition de lait chaud sucré vanillé, une tasse environ. Faire en sorte de ne pas ajouter une trop grande quantité de lait, qui délayerait la pâte et lui enlèverait sa consistance.

Lorsque la pâte est finie, placez-la dans une casserole et faites réchauffer au bain-marie en y ajoutant un sirop. Il faut tourner sur le feu jusqu'à ce qu'elle soit sèche et qu'elle devienne ferme. Dressez alors sur une assiette et faites refroidir. Faites un caramel bien doré que vous verser uniformément sur le sommet de la pyramide.

Ensuite, laissez refroidir en placant l'assiette sur un compotier et en piquant au sommet du gâteau une fleur ou notre petit drapeau national, qui, ainsi que le font les architectes, indique la construction terminée et lui donne un air de fête.

Le gâteau de châtaignes doit, avant d'être servi, s'être refroidi au moins six heures. Il peut être accompagné d'une crème à la vanille, qui lui donnera plus de raffinement.

Passé-temps

— 0 —

Solutions pour le numéro du 25 février.

Enigmes : 1. Le temps. — 2. Prière.

Charades : 1. Pente-côte. — 2. Pré-cieux.

— 3. Dé-tresse.

— 0 —

Dévinettes

Quel est le peuple le plus infortuné de la terre ?

Pourquoi les bavards n'aiment-ils pas à entendre parler du système métrique ?

RÉBUS

L'oisiveté	vent	o mal,
n - nous - n		
Lance	Or Or Or	
Lance	Or	
Le Lance	Or	Or Or Or
Lance	Or	
Lance	Or Or Or	

LETTRE PATOISE

Puisque stu que n'ape de bo ai recmenie d'écrire en patois, y veu aigebin racontai enne petête hichtoire que s'a pessai dain in petêt vlaidge di vâ. Ai y aivai dain ci vlaidge in hanne, ai peu enne fenne que n'aivine d'afains, main que faisin bon ménaide. In djo l'hanne dié en lai fenne, te dairo bin faire des flottes po nôtre noune, ai yé longtemps que nos n'en ainpu aiyu. Aidé dié lai fenne, y fairo bin des flottes, ce c'n'était po relaivai le potat. Aibin dié l'hanne saïte quoi, stu que djaserai le premie demain le maitin, relaivré le potat. Aibin ai vai, dié lai fenne, ai peu y faisé des flottes, qu'ai maingenne d'in bon appétit, ai peu le soi, ai se coutechene comme d'habitude. Tien ce feu le maitin l'hanne se pensé, te veu d'morai a yé, po être pu chure de ne pe djasai ; ai pe ai parait que lai fenne se pensé lai même tchose. Donc ai dmoraine les dou a yé. Les végins que ne les voyinpe boudjin, dienne ai l'a airriai quéque tchose en ces dgens, ai fa allai voi, ai tapenne en lai fenêtre ai peu en lai poerte mais niun ne dié ran. Tien ai voyenne soli, ai dienne ai fa enfonce lai poerte, ai peu allai voi so qu'ai yé. Tien ai feunne dedain, ai trovenne ces doux dgens contchie à yé que ne boudgin pu ran, ai les tiudenne aiplai, main ai ne répongenné pe. Tien ai voyenne soli, ai dienne, ai risque bin qu'ai sont meuri, ai fa allai tieuri le Chire po saivoi so qu'ai fa faire. Le tiurie airrié avio son sciaivie ai pe tien ai leu examinai ces dgens, ai dié ai sont meuri ai les fa enterrai. Main tiu n'veut payie ? Ai bin moi dié le sciaivie y veut pare ci roudge ayon qu'a chui ste selle po mai fenne. Ah bogrete le tindje mon rondje ayon, diai lai fenne dâ le yé, te le tindje, aitend in pô. L'hanne se boté à rire ai pe dié en lai fenne, ai bin te relaivré le potat.

In hanne di vd.

Extraits de la Feuille officielle

Pommerats. — Le 11, à 2 h., pour décider si la place d'instituteur sera mise au concours et s'occuper d'une demande de terrain, de la correction de la route postale, passer les comptes, voter le budget, décider la vente des gaubes à la Noire Maison.

Rocourt. — Le 4 mars, à 2 h., pour passer les comptes.

Soubey. — Le jeudi 8 mars, à 9 h., pour passer les comptes et élire un conseiller.

St-Imier-Villeret. — Les électeurs de l'arrondissement de l'état-civil sont convoqués le samedi 3, de 8 à 10 h. du soir et le 4 mars, de 13 à 2 h., à St-Imier, pour élire l'officier d'état-civil et son suppléant.

St-Imier. — Assemblée de la paroisse catholique-romaine le 11, à 11 h., pour approuver les comptes, discuter le budget, reviser le règlement paroissial et nommer deux vérificateurs.

Tramelan-dessus. — Assemblée bourgeoise le jeudi 8, à 8 h. du soir, pour ratifier l'achat de terrains et s'occuper d'une convention.

Vendlincourt. — Le 11, à 12 1/2 h., pour passer les comptes.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.